

**Pour toute utilisation du contenu de ce résumé, veuillez citer l'auteur, son organisme d'appartenance, la plateforme « génétique et société », l'atelier et la date. Merci.**

**PLATEFORME GENETIQUE ET SOCIETE - TOULOUSE 2007  
SEMINAIRE DU 28 JUIN**

**LIBERTE DE LA RECHERCHE, ETHIQUE ET PILOTAGE DES CHOIX  
SCIENTIFIQUES**

Exposé de Claude Kordon

***1. Liberté de la recherche ou priorité à la demande socio-économique?***

*Rappel historique*

L'intérêt économique et la curiosité intellectuelle ont toujours été associés au développement de la recherche. Pierre-Gilles de Gennes appréciait particulièrement les démarches mêlant «un défi intellectuel à des retombées utiles». Parmi bien d'autres progrès, ceux de l'astronomie ont répondu aux besoins des échanges maritimes. Mais l'accumulation de capital n'est pas une conditions suffisante de l'épanouissement de la recherche: les sciences nécessitent aussi un climat de liberté et une masse critique d'échanges et de communication pour se développer.

*Légitimité sociale et rentabilité économique*

Le défi n'est donc pas de choisir entre recherche libre et appliquée, mais d'identifier les meilleures stratégies pour optimiser les retombées du savoir et pour éviter qu'elles ne soient confisquées au profit d'un petit nombre (comme le faisaient déjà les abbayes médiévales en monopolisant les techniques agronomiques, ou comme le font aujourd'hui des compagnies de biotechnologie pour s'assurer le profit exclusif de savoirs communs).

Dans les domaines en évolution rapide, des programmes trop ciblés ne sont pas efficaces pour optimiser ces retombées, comme l'a bien démontré Comroe<sup>1</sup> en relevant que 7 des 10 découvertes thérapeutiques considérées comme majeures lors de son étude dérivait de recherches dont les objectifs d'origine étaient tout à fait étrangers à leur application ultérieure. C'est pourquoi des formulations trop finalisées, si elles n'excluent par formellement des appels d'offre les projets de recherche fondamentale, favorisent surtout qui se coulent dans des moules conventionnels.

***2. L'évaluation face aux pressions idéologiques et économiques***

---

<sup>1</sup> Comroe, JH jr (1978) The road from research to new diagnostic and therapy. Science, 200:931-37

### *Groupes dominants, disciplines dominantes*

L'évaluation joue un rôle central dans le choix des orientations de recherche et la répartition des bénéfices qu'en tire la société. Mais ce rôle est ambigu; ainsi la stratégie des fondations privées pour réorienter la recherche vers des applications utiles aboutit souvent à conforter des orientations dominantes au profit des groupes dominants d'une discipline. La généralisation du libre accès aux publications (*open archives*) peut être ralentie par les groupes de pression des éditeurs scientifiques. Dans d'autres cas, des critères d'évaluation pourtant bien intentionnés peuvent induire des effets pervers (par exemple des encouragements à la fraude). Ces dérives seront illustrées par des exemples.

### *Du facteur d'impact au classement de Shanghai*

Les indices bibliométriques peuvent aussi servir à renforcer la position des groupes dominants. Ils représentent certes un instrument de mesure utile, mais à condition de ne pas être détournés du champ d'application pour lequel il ont été définis. Ils ne sont pas vraiment adaptés à la mesure de la performance individuelle des chercheurs, pas plus qu'à l'évaluation des orientations nouvelles émergentes (car la masse des échanges est généralement bien supérieure au cœur d'une discipline que sur ses marges), qu'ils tendent ainsi à contre-sélectionner. S'ils reflètent plus ou moins bien la qualité d'une recherche, ils n'en garantissent pas l'originalité, et représentent donc plutôt des marqueurs de conservatisme. La même remarque s'applique au classement mondial des grands centres de recherche établi par l'université de Shanghai.

## **3. Dimension éthique des politiques de recherche**

### *La tentation idéologique*

Le choix des critères d'évaluation peut aussi traduire, et parfois justifier, des choix idéologiques. C'est le cas d'études génétiques visant à caractériser de prétendues prédispositions à des comportements ressentis négativement par la société, ou encore de la valorisation de recherches en imagerie cérébrale ou en neuropharmacologie, conduites sans aucun bénéfice pour le sujet qui s'y prête, et détournées vers des objectifs marchands sans considération de leur caractère non éthique. Dans le domaine de la santé publique, l'introduction de critères censés améliorer la gestion peuvent aussi conduire indirectement à l'abandon de certaines missions fondamentales des hôpitaux. Autre exemple, le traitement inéquitable de leurs partenaires du Sud par les équipes de recherche des pays développés est souvent aggravé par le choix de critères inappropriés.

### *La dérive technocratique*

La professionnalisation, le coût croissant des activités de recherche, et la multiplication des projets ont entraîné une inflation de méthodes d'évaluation prétendument objectives, et donc une forte tentation (dans les instances européennes, mais aussi françaises!) de les gérer de façon technocratique: mise en place d'indices automatiques, quantification des avis d'experts, décisions basées sur

leur moyenne... dont les scientifiques finissent par être otages. On favorise ainsi une mise en conformité, «aux normes», de projets qui s'affranchit progressivement de leur contenu scientifique (il existe déjà des agences qui rédigent les projets à votre place, en s'arrangeant pour que tous les éléments déterminants soient bien présentés). Seul un débat contradictoire peut veiller au respect des règles épistémologiques de validation de la science (notamment la réfutabilité); l'évaluation ne peut donc être que sur mesure, adaptée à chaque projet. En parallèle, une forte pression doit être exercée sur les évaluateurs pour qu'ils ne perdent pas de vue la dimension déontologique de leur mission. Quelques exemples, notamment étrangers, montrent que c'est possible. La Charte du chercheur européen et le code de déontologie élaborés avec la participation active d'Euroscience et proposés dans une directive récente de la Commission européenne devraient y contribuer – à condition qu'il se retrouve une véritable volonté politique pour l'imposer.